

**ASSEMBLÉES DE SECTION**

# “La coopérative est un formidable lieu où notre voix est entendue pour défendre un territoire, une économie”

*Président depuis 2009, Clément Tisserand fait le point sur la coopérative avant de partir à la rencontre des adhérents lors des assemblées de section.*

**La fin d'année est un rendez-vous important dans le système coopératif ?**

**Clément Tisserand :** C'est la période de nos assemblées de sections. On va à la rencontre des agriculteurs pour leur parler de leur coopérative. C'est un moment où l'on regarde le film de l'exercice clos au 30 juin de chaque année et où l'on parle d'avenir. C'est un endroit privilégié pour avoir un échange. Les statuts de la coopérative donnent cette possibilité aux adhérents, à eux de s'emparer de ce moment pour parler, donner leur avis. Malheureusement, le débat ne s'engage pas suffisamment et je le regrette chaque année. L'agriculture a besoin d'agriculteurs investis et la coopérative est un formidable lieu où notre voix est entendue pour défendre un territoire, une économie. Il ne faut pas oublier que la coopérative appartient à ses adhérents et donc aux agriculteurs. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs des 8 sections, chaque section a des représentants au niveau du conseil d'administration, c'est ainsi la garantie que tous nos territoires sont représentés dans cette instance de décision et de gouvernance.

**Comment interprétez-vous ce manque d'intérêt ?**

**C.T. :** Les exploitations ont beaucoup changé ces dernières années, les agriculteurs sont moins disponibles de part le fort accroissement de leur charge de travail. Le développement de la coopérative a pu apparaître pour certains de nos adhérents comme un éloignement du centre décisionnel. Enfin, l'agriculture n'échappe pas aux évolutions de la société qui se caractérise aussi pour un individualisme plus marqué. Or, je le répète, la coopérative appartient aux agriculteurs, c'est un homme, une voix et c'est un modèle que nous devons faire vivre et ceci passe par l'engagement des agriculteurs. La coopérative à travers ses actions à court et moyen terme participe à l'élaboration de la rentabilité des exploitations.

**Être agriculteurs et acteurs économiques de premier plan, c'est un exercice délicat ?**

**C.T. :** Oui, être membre d'un conseil d'administration est une fonction délicate mais passionnante. Nous avons la chance d'être propriétaire de notre entreprise, d'avoir le pouvoir décisionnel. C'est un privilège dans le système économique actuel que nous devons préserver et faire fructifier. Le système coopératif est une chance pour nos territoires et notre agriculture. Le plus difficile pour nous, membres du conseil d'administration, c'est de quitter un métier où nous avons une réflexion à l'échelle de notre exploitation pour prendre des décisions qui engagent une entreprise sur des investissements lourds, tant au niveau régional qu'interrégional.

**Quel bilan tirez-vous de l'exercice 2012-2013 ?**

**C.T. :** L'agriculture régionale a connu des années favorables avec des cours rémunérateurs pour nos adhérents et ce dans de nombreuses productions, certaines ont néan-

moins souffert, et je pense notamment aux producteurs de lait standard. Terre Comtoise bénéficie par conséquent de ce contexte économique porteur. Nous avons pu ainsi ces dernières années investir plusieurs millions d'euros dans nos campagnes pour équiper, moderniser nos sites et apporter à nos adhérents des équipements plus fonctionnels, adaptés à l'agriculture d'aujourd'hui. La rénovation de nos magasins qui sont pour leur grande majorité situés en milieu rural, la création de nouvelles bases, de nouveaux silos, tout cela contribue à sauvegarder des emplois et des services dans nos campagnes. Le début de l'année 2013 a été marqué par la reprise des Établissements Gauvain dans le machinisme. Cette acquisition nous permet d'être un acteur de premier plan sur la région et de garantir à nos adhérents la poursuite de notre collaboration avec un des meilleurs tractoristes mondiaux. L'autre dossier d'importance dont nous avons évoqué les contours l'année dernière lors des assemblées de section concerne l'usine d'aliments de Dannemarie-sur-Crête qui arrive à saturation. Elle produit autant d'aliments pour les agriculteurs situés en zone A.O.C. qu'en lait standard, et à ceci s'ajoutent des volumes extérieurs issus de partenariats avec d'autres coopératives. Notre conseil d'administration estime que nous devons garder le leadership sur la production d'aliments et que nous devons préserver notre maîtrise technique de la fabrication, d'où les projets d'investissements dans une nouvelle usine.

**Avez-vous un dossier sur lequel la coopération a été une très belle réussite ?**

**C.T. :** Je citerai 2 exemples qui illustrent parfaitement le rôle de notre coopérative. En Franche-Comté, nous avons investi dans 2 dossiers importants pour la région à la demande des filières. Le premier dossier concernait la reprise des abattoirs de Besançon par Franche-Comté Elevage et le second concerne l'investissement dans Monts & Terroirs qui regroupe les fromages AOP et IGP dans le capital de Sodiaal. Notre coopérative à travers ces deux exemples s'inscrit dans une politique solidaire de filières franc-comtoises et défend les intérêts des agriculteurs de



**Clément Tisserand espère une participation plus forte des adhérents aux prochaines assemblées de section, qui se tiendront du 12 au 20 novembre.**

notre région.

Un autre dossier, cette fois-ci plus éloigné géographiquement concerne le terminal céréalier de Fos-sur-Mer, qui est un très bel exemple de la puissance de la coopération. Comment imaginer un dossier comme celui-ci, seul ? La mutualisation des compétences, des moyens financiers avec d'autres coopératives du Centre-Est a permis la concrétisation d'un dossier structurant pour toute la filière céréalière régionale. Nous sécurisons ainsi nos débouchés sur des marchés nouveaux à l'export. Ces deux exemples, en complément des affaires courantes, montrent l'importance des dossiers sur lesquels le conseil d'administration doit se positionner et la politique volontariste conduite par ce dernier, relayée au quotidien par les équipes de Terre Comtoise. ■

## CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE SECTION

- **SECTIONS de HAUT DOUBS HORLOGER ET HAUT DOUBS FORESTIER**  
Le 12 novembre 2013 à 9 h 30 à ETALANS – Salle des Fêtes
- **SECTIONS de PLAINE JURA BRESSE ET PLATEAU JURA REVERMONT**  
Le 13 novembre 2013 à 9 h 30 à TOURMONT - Salle des fêtes communale
- **SECTIONS DE VALLEE DE L'OGNON – VALLEE DE SAONE**  
Le 15 novembre 2013 à 9 h 30 à DAMPIERRE SUR LINOTTE, Centre socio-culturel
- **SECTION de VALLEE DU DOUBS**  
Le 19 novembre 2013 à 9 h 30 à ANTEUIL – Salle de la Communication
- **SECTION LOUE BESANCON**  
Le 20 novembre 2013 à 9 h 30 à VAUX LES PRES - Salle de réunion de TERRE COMTOISE

# Le conseil d'administration de Terre Comtoise



*Le conseil d'administration et la direction générale.*

Le conseil d'administration de Terre Comtoise est composé de 21 agriculteurs, il est l'organe politique et le représentant des 3400 adhérents de la coopérative. Le conseil d'administration est renouvelé par 1/3 tous les 3 ans. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois. Les dossiers qui demandent un travail conséquent sont travaillés en commission, qui sont au nombre de 4, avant d'être présentés au conseil :

- commission matériel présidée par Christian Morel
- commission aliment présidée par Patrice Mercier
- commission collecte présidée par Daniel Ulmann
- commission magasin présidée par Thierry Vallet

Les commissions se réunissent 3 à 4 fois par an, elles sont composées de 7 membres du conseil d'administration, du directeur de la division, de la direction générale et du Président.

Le conseil d'administration désigne également les membres du bureau qui est composé du :

- Président : Clément Tisserand
- Vice-présidents : Christian Morel et Thierry Vallet
- Trésorier : Patrice Mercier
- Secrétaire : Jean-Paul Jourdet

**Retrouvez chaque mois  
les reportages vidéo  
consacrés à nos adhérents  
sur notre site internet**



## Programme Proteam

Depuis plus d'un an, Terre Comtoise et sa firme service INZO proposent une innovation majeure dans l'alimentation azotée avec le programme Proteam. Deux exploitations dressent un premier bilan de cette expérience, le GAEC Rigoulot dans le Doubs et le GAEC Bidaux dans le Territoire de Belfort.

**[www.terrecomtoise.com](http://www.terrecomtoise.com)**